

internationale s'emploie, depuis un an, à mettre en oeuvre. C'est au Club de Paris que le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et les gouvernements créanciers ont confié la bonne marche de cette initiative, qui est jusqu'ici couronnée de succès.

Le but de l'initiative est de réduire sensiblement la dette des pays pour lesquels les programmes de restructuration administrés par le FMI ont donné de bons résultats, de façon à leur permettre de gérer le solde de leur dette extérieure dans un délai raisonnable. Il sera ensuite plus facile, pour ces pays, de réduire la pauvreté et d'éviter d'autre rééchelonnement de leur dette.

Pour être admissible, un pays doit, notamment, compter parmi les plus pauvres (c'est-à-dire avoir pour unique source d'aide possible la fenêtre de financement concessionnel de l'Association internationale de développement de la Banque mondiale) et avoir une dette impossible à rembourser, même après avoir fait appel à tous les mécanismes actuels d'allégement de la dette. Quarante-et-un pays satisfont à ces exigences, et beaucoup d'entre eux devraient pouvoir bénéficier de cette initiative. Le FMI et la Banque mondiale estiment que le programme pourrait coûter de 5,5 à 8,4 milliards \$US.

La Banque mondiale a fait un versement initial de 500 millions \$US sur une contribution globale d'environ 2 milliards, le FMI fournissant pour sa part 250 millions \$US. D'autres institutions financières internationales élaborent actuellement leurs propres mécanismes de contribution ou envisagent de verser leur part par l'entremise de l'initiative concernant la dette des pays pauvres lourdement endettés mise sur pied par la Banque mondiale. Les fonds nécessaires à l'allégement de la dette du premier groupe de pays admissibles ont été réunis. L'Ouganda, dont la dette atteignait 1,7 milliard \$US en juin 1996, est le premier pays dont le dossier a été étudié. Il bénéficiera d'un allégement de 340 millions \$US.

Le Canada demande systématiquement que la communauté internationale règle le problème des pays pauvres trop lourdement endettés mais déterminés à opérer une réforme économique. Il préconise également la vente d'une petite partie de la réserve d'or du FMI pour financer l'initiative visant à alléger la dette de ces pays.

Le Canada fait partie du petit nombre de pays qui ont effacé presque en entier la dette des pays les plus pauvres dans le cadre du Programme d'aide publique au développement. De plus, depuis 1987, toute cette aide canadienne prend la forme de subventions. Le Canada a en outre effacé d'autres dettes bilatérales par l'intermédiaire du Club de Paris depuis le début du premier exercice d'allégement de la dette (selon les modalités de Toronto), en 1988.